

INSTITUT DE FORMATION SUPERIEURE DES CADRES DIRIGEANTS

RESEAU DE CHERCHEURS

DE L'INSTITUT DE FORMATION SUPERIEUR DES CADRES DIRIGEANTS

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE 2017

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs lance son appel à **Prix et Bourses de recherche 2017** dont le but est de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les **enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif et à sa gouvernance**, plus particulièrement concernant les enjeux des questions sanitaires, sociales et médico-sociales.

Cet appel s'adresse aux **enseignants-chercheurs, jeunes chercheurs et praticiens impliqués dans des activités de recherche**.

Date de clôture des dossiers de candidature :

- pour les Bourses de recherche : 31 janvier 2017, avec une réponse du jury en mars 2017
- pour les Prix : 01 juillet 2017 avec un envoi du document final au plus tard en septembre 2017 (attester de la soutenance avant fin décembre 2017).

Le Prix, d'un montant de 1500 €, récompensera un travail de recherche en langue française, soutenu ou ayant fait l'objet d'un rapport de recherche (ou équivalent) avant fin décembre 2017, dans une université française ou étrangère, en sciences humaines, en sciences sociales ou en santé publique.

Par ailleurs **une Bourse d'un montant de 3000 €** vise à soutenir et à accompagner des projets de recherche, individuels ou en équipe, en langue française, en sciences humaines, en sciences sociales ou en santé publique, réalisés dans le cadre d'une université française ou étrangère, ou en collaboration avec elle.

Seront plus particulièrement privilégiés **les travaux qui associent des praticiens et des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social à des universités**, ou qui **promeuvent des jeunes chercheurs**.

Tout dossier doit être adressé (non relié, non agrafé) et composé des pièces ci-après énumérées à l'adresse suivante :

FEHAP
Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants – Réseau de chercheurs
179, rue de Lourmel
75015 PARIS

Indiquer la mention « original » sur le dossier comportant les signatures et documents originaux.

Les candidats sont invités à lire attentivement le document,

à dater et signer OBLIGATOIREMENT le dossier de candidature
précédé de la mention « lu et approuvé ».

Attention : Les dossiers incomplets aux dates de clôture de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2017 » (date définie selon catégorie), les télécopies, les dossiers retournés par e-mail ne seront pas pris en considération.

SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2017 » de la FEHAP

- Rappel des objectifs de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2017 »
- Règlements et modalités pratiques
- Critères de sélection

Partie 2 : Présentation de la recherche du candidat

- Documents et justificatifs à fournir
- Formulaire de candidature à remplir

A. RAPPEL DES OBJECTIFS POUR L'APPEL A « PRIX ET BOURSES DE RECHERCHE 2017 » DE LA FEHAP

La FEHAP lance son appel à Prix et Bourses de recherche 2017 dont le but est d'aider à la promotion de travaux sur les enjeux liés à l'identité et à la gouvernance du secteur Privé Non Lucratif.

L'objectif est de stimuler des recherches de qualité sur le secteur Privé Non Lucratif, de contribuer ainsi à sa meilleure visibilité et de produire une connaissance rigoureuse de ses caractères distinctifs.

Cette démarche s'appuie sur le Réseau international de chercheurs.

A ce titre, pourront donc être soumis pour candidature à cette édition des travaux portant sur les 4 axes thématiques suivants :

⇒ **Identité, gouvernance et management : associations, fondations, mutuelles**

Quelle est la spécificité des structures privées non lucratives et comment se décline-t-elle dans leur histoire, leurs modalités de gouvernance, les enjeux de management ? A quels enjeux ces organisations sont-elles confrontées en termes organisationnels et d'identité aujourd'hui ?

⇒ **Les enjeux des territoires : économie sociale et solidaire, réseaux, coopérations et innovations**

Pourquoi le secteur privé non lucratif est-il amené à innover ? Comment les structures font-elles pour travailler ensemble afin d'apporter la meilleure réponse aux personnes accompagnées ? Comment les liens particuliers se dessinent-ils et se réinventent-ils sur les territoires ?

⇒ **Le secteur privé non lucratif et ses partenaires**

Qui sont les partenaires privilégiés des associations, fondations et mutuelles ? Dans quels domaines est-il nécessaire de mettre en place des partenariats ? Comment se concrétisent ces partenariats et à quels résultats parviennent-ils ?

⇒ **Participation des personnes, représentation des usagers, promotion de la citoyenneté au sein du secteur privé non lucratif**

Quelle(s) place(s) occupe(nt) les personnes accompagnées dans le secteur privé non lucratif ? En quoi les enjeux de démocratie et de participation affectent-ils ce secteur, avec quelles spécificités par rapport à d'autres formes d'activité ?

B. REGLEMENTS ET MODALITES PRATIQUES

Les modalités de candidature sont individualisées.

Dans le cas d'un projet collectif, cette individualisation n'est que formelle. Un responsable désigné porte la candidature de son équipe.

Cette disposition n'engage aucunement les modalités d'attribution du Prix ou des Bourses de recherche, ni celles de leur destination ultérieure.

Conditions de candidature

1. Prix de recherche

Vous avez réalisé ou dirigé au sein d'une université française ou étrangère un travail de recherche en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dont le rapport (ou équivalent) a été soutenu avant fin décembre 2016.

ou Vous êtes titulaire d'un doctorat de troisième cycle universitaire en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, pour lequel vous aurez soutenu une thèse au sein d'une université française ou étrangère au plus tard fin décembre 2017.

2. Bourses de recherche

Vous élaborez ou pilotez, au sein d'une université française ou étrangère, un projet de recherche en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dont tout ou partie des points suivants : le sujet, les objectifs poursuivis, la méthodologie, les partenaires et le calendrier prévisionnel, seront définis au 31 janvier 2017.

ou Vous êtes inscrit(e) pour l'année universitaire 2016-2017 en doctorat de troisième cycle universitaire en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dans une université française ou étrangère.

Conditions de recevabilité

1. Chaque candidat(e) au Prix de recherche doit :

- avoir poursuivi sa recherche dans une université française ou étrangère,
- avoir rédigé son rapport ou sa thèse en langue française,
- ne pas avoir obtenu un autre Prix pour sa recherche de quelque nature que ce soit.

2. Chaque candidat(e) à la Bourse de recherche doit :

- poursuivre sa recherche dans une université française ou étrangère,
- rédiger son rapport ou sa thèse en langue française.

Date limite de candidature

- pour les Prix : **01 juillet 2017** avec un envoi du **document final au plus tard en septembre 2017** (attester de la soutenance avant la fin décembre 2017),
- pour les Bourses de recherche : **31 janvier 2017**.

Avis d'attribution du Prix et des Bourses de recherche

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant tous les documents exigés seront examinés par le jury de la FEHAP qui décidera de **l'attribution des Bourses de recherche au mois de mars 2017, et des Prix fin septembre 2017**.

Les candidats seront avisés de la décision du jury par mail.

Attribution du Prix et des Bourses de recherche

Le Prix de recherche 2017 de 1500 € est forfaitaire et non renouvelable. Il est attribué nominativement au candidat.

La Bourse de 3 000€ est forfaitaire et éventuellement renouvelable. Elle est versée à un laboratoire de recherche afin d'encourager le projet du candidat. Un premier versement de 1500 € est adressé au moment de l'attribution de la Bourse. Le solde est quant à lui versé lors de la restitution du travail.

Composition du jury

Les dossiers complets seront examinés par un jury, composé de représentants de la FEHAP, d'universités partenaires et de professeurs associés.

Le jury se réserve le droit de demander au candidat, dans le cas de candidatures pour des projets d'équipe, de préciser certains détails relatifs à l'organisation de la recherche menée.

La FEHAP se réserve par ailleurs le droit de ne pas remettre de Prix ou de Bourses de recherche après examen de l'ensemble des candidatures soumises.

Paiement et remise du Prix et des Bourses de recherche

La remise officielle des Prix et des Bourses de recherche aura lieu lors de la journée de l'Institut, organisée chaque année la veille du Congrès annuel de la FEHAP. Les lauréats s'engagent à être présents (ou à titre exceptionnel, un membre de l'équipe du lauréat).

Valorisation des travaux soutenus

a) Sur le site Internet de la FEHAP

Une présentation des lauréats figurera sur le site Internet de la FEHAP à la rubrique Institut (nom du ou des bénéficiaires, cursus, spécialité de recherche, université de rattachement, intitulé et résumé de la recherche). Avec l'accord des Lauréats, les travaux de recherche pourront être mis en ligne sur le site internet à la rubrique Institut /Réseau de Chercheurs.

b) Dans les publications ou la revue de la FEHAP

En concertation avec le professeur associé au Réseau de Chercheurs, les Lauréats rédigeront un article de vulgarisation scientifique qui sera publié dans le Cahier de l'Institut. Un résumé ou une partie de chacun de ces travaux pourra également faire l'objet d'une publication dans la revue bimestrielle de la FEHAP, Perspectives Sanitaires et Sociales.

c) Dans le Réseau international de Chercheurs

Les lauréats auront la possibilité d'intégrer le Réseau international de chercheurs de l'Institut.

d) Restitution

Le lauréat du Prix sera invité à déposer un exemplaire de son travail à l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants de la FEHAP.

Pour les lauréats des Bourses, ce dépôt se fera à l'issue de leur projet ou doctorat.

Tous seront conviés par la FEHAP à une présentation orale de leur travail lors de la remise du Prix et des Bourses.

C. CRITERES DE SELECTION

Le jury de la FEHAP sera particulièrement sensible aux caractéristiques suivantes des travaux et projets :

- la pertinence de la recherche vis-à-vis des thématiques « Prix et Bourses de recherche 2017 »,

- la qualité du projet : problématique, hypothèses de travail, méthodologie, résultats et perspectives le cas échéant (à préciser le plus loin possible dans le cas des bourses, compte-tenu des éléments disponibles au 31 janvier 2017),
- l'originalité du projet au regard de la recherche au plan international,
- une approche interdisciplinaire et comparative au niveau international,
- une collaboration de praticiens ou d'établissements du secteur Privé Non Lucratif à la recherche.

PARTIE 2 : PRESENTATION DE LA RECHERCHE DU CANDIDAT

A. Documents et justificatifs à fournir

Liste des annexes jointes à remplir :

➤ **Pour les Prix de recherche 2017 :**

- Formulaire de candidature pour le Prix de recherche 2017 de la FEHAP,
- Présentation synthétique du rapport déposé ou de la thèse soutenue (deux pages maximum),
- Signatures obligatoires du candidat et du directeur de thèse le cas échéant.

➤ **Pour les Bourses de recherche 2017 :**

- Formulaire de candidature pour la Bourse de recherche 2017 de la FEHAP,
- Présentation synthétique du projet de recherche, de la thèse en cours ou du projet de thèse (deux pages maximum),
- Signatures obligatoires du candidat et du directeur de thèse le cas échéant.

Liste des pièces justificatives à joindre :

➤ **Documents administratifs :**

- Copie d'une pièce d'identité.
- Curriculum Vitae (deux pages maximum) avec la liste de l'ensemble de vos publications et communications récentes.
- Une liste des partenaires au projet de recherche et de leurs publications et communications les plus représentatives de la recherche ici concernée.
- Une liste des Prix, Bourses ou allocations de recherche déjà obtenus ou demandés (préciser l'organisme, le nom et le montant).
- Attestation du diplôme ou du contrat de recherche délivré par l'Université de rattachement.

➤ **Documents rédigés et/ou à produire :**

- Le rapport de soutenance dans le cas d'une thèse (pour toute candidature à un **Prix**).
- Le texte complet du mémoire de thèse ou du rapport de recherche (un exemplaire relié et un exemplaire non relié).
- Une présentation détaillée des : sujet, objectifs poursuivis, méthodologie, partenaires éventuels et calendrier prévisionnel, en l'état à la date de candidature pour une **Bourse** (vingt pages maximum)
- Un exemplaire de chaque publication du candidat, ou un tiré à part, en rapport avec le sujet de recherche.

Ecrire lisiblement et en majuscules

Présentation du candidat /de la candidate

Madame Monsieur

NOM :
 Prénom :
 Nom de jeune fille
 Date de naissance :
 Nationalité
 Situation de famille
 Adresse

 Tél. (domicile)
 Tel. (portable ou professionnel)
 Télécopie
 Courriel
 Statut actuel

Présentation du travail de recherche

Université de rattachement :

 Titre de la recherche :

 Structure d'accueil (laboratoire) et partenaires :

 Nom du directeur de la structure d'accueil :

S'il s'agit d'une thèse.
 Nom et fonction du directeur de thèse :

 Nom et fonction du co-directeur (éventuellement) :

 Intitulé exact du diplôme (discipline) :

 Date de soutenance et mention obtenue :

Le ou la candidat(e) à l'appel « Prix et Bourses de recherche 2017 » de la FEHAP

- accepte par la présente le « règlement et les modalités pratiques » du Prix de recherche 2017 de la FEHAP
- fait acte de candidature pour le Prix de recherche 2017.

Signature du candidat ou de la candidate précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature :

Date :

Ecrire lisiblement et en majuscules

Présentation du candidat /de la candidate

Madame Monsieur

NOM :
 Prénom :
 Nom de jeune fille
 Date de naissance :
 Nationalité
 Situation de famille
 Adresse

 Tél. (domicile
 Tel. (portable ou professionnel)
 Télécopie
 Courriel
 Statut actuel

Présentation du travail de recherche

Université de rattachement :

 Titre de la recherche :

 Structure d'accueil (laboratoire) et partenaires :

 Nom du directeur de la structure d'accueil :

S'il s'agit d'une thèse,
 Nom et fonction du directeur de thèse :

 Nom et fonction du co-directeur (éventuellement) :

 Intitulé exact du diplôme (discipline) :

 Structure d'accueil (laboratoire) et nom de son directeur :

Le ou la candidat(e) à l'appel « Prix et Bourses de recherche 2017 » de la FEHAP

- accepte par la présente le « règlement et les modalités pratiques » de la Bourse de recherche 2017 de la FEHAP,
- fait acte de candidature pour la Bourse de recherche 2017.

Signature du candidat ou de la candidate précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature :

Date :

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA RECHERCHE
(DEUX PAGES MAXIMUM)**

Cette présentation doit comporter les éléments suivants :

- a.** Cadre théorique et bibliographique
- b.** Problématique et hypothèses de travail
- c.** Méthodologie
- d.** Résultats et perspectives

INFORMATIONS RELATIVES AU DIRECTEUR DE THESE

Coordonnées du Directeur de thèse

Nom, prénom

Fonction

Département/Faculté/Etablissement

Adresse

Téléphone

Courriel

OBLIGATOIRE

Cachet de l'organisme

Signature du Directeur de thèse